



## **CE N'EST PAS AUX SALAIRES DE PAYER LES CONSEQUENCES DE LA CRISE !**

Le premier ministre a confirmé devant le MEDEF que les mesures de « simplifications » prises par ordonnance, seront « prolongées, amplifiées et si possible pérennisées ». Ces ordonnances, il les qualifie de « vertu de la crise sanitaire ».

Le COVID aura eu bon dos pour enfoncer encore plus les salariés dans la crise sociale, la misère.

Il aura bien précisé ces cibles « qu'il s'agisse du droit du travail, de la formation professionnelle... ». Le programme de destruction de nos droits reste l'objectif premier de ce gouvernement, dans la continuité des précédents.

Nous ne sommes pas étonnés qu'après ces signaux forts du gouvernement que certaines entreprises ne respectent pas leurs interlocuteurs pour accélérer l'obtention des cadeaux « vertueux » du gouvernement et en parallèle la mise en œuvre de la destruction des droits des salariés pour diminuer le coût du travail, le tout appuyé par un chantage à l'emploi.

C'est cette situation que vivent nos représentants respectifs dans l'entreprise BERGAMS à Grigny. La direction de cette entreprise « humaniste » du groupe NORAC (composée des marques, La Boulangère, Le Ster Le Pâtissier, Whaou!, Armor Délices, Lili's brownies et sandwiches Daunat) veut obtenir une signature.

Comment est-il possible de signer un accord sans aucune garantie (négocié en 1 journée, documents remis sur la table) ?

Quant aux Garanties, elles se trouveraient dans un futur accord non négocié au moment de la signature. On appelle cela « signer un chèque en blanc ». Entre temps, des annonces sont faites, la direction veut détruire toutes les conquêtes sociales des salariés de BERGAMS en dénonçant tous les accords internes (13<sup>ème</sup> mois, ...). L'humanisme patronal ressemble à une prise d'otages.

Les Unions Départementales FO – CGT - SUD de l'Essonne apportent leur soutien aux militants qui seront confrontés à ces manœuvres qui ne seront que la résultante du discours gouvernemental.

Le « dialogue social » n'est pas un chantage social et ne doit pas remplacer la politique contractuelle pour le progrès social.

Evry, le 11 septembre 2020